TPE
MODE D'EMPLOI

SOMMAIRE

1.- FINALITES DU TRAVAIL
2.- LE CARNET DE BORD
3.- DÉFINIR UNE PROBLÉMATIQUE
4.- UTILISATION D'IMAGES ET /OU DE VIDEOS
5.- PRÉSENTER UNE BIBLIOGRAPHIE/SITOGRAPHIE
6.- FICHE DE SYNTHESE
7.- FICHE AUTO ÉVALUATIVE
8.- SOUTENANCE ORALE
9.- CRITÈRES DE RÉFÉRENCE ET BARÈME POUR L'ÉVALUATION

1.- FINALITES DU TRAVAIL

➢ Réfléchir en groupe de 3 à 4 élèves sur une problématique associant 2 disciplines avec une production concrète (dossier documentaire, blog, pages web exposition, vidéo, diaporama, création artistique ou littéraire, représentation théâtrale, …)

➢ Etablir une fiche de synthèse (en traitement de texte) de une à deux pages qui résume la démarche et indique la part de travail de l'élève pour le sujet et dans le groupe.

➢ Restituer oralement le travail (5 minutes par élève) et répondre aux questions du jury lors d'un entretien (5 mn par élève).

2.- LE CARNET DE BORD

➢ Le carnet de bord est indispensable pour suivre sa démarche tout au long des TPE.
➢ La présentation est libre (cahier, bloc notes, classeur. ***Je suggère un blog !)***
➢ Il est individuel ou collectif.
➢ Il n'est pas évalué, mais est consulté par les professeurs pour suivre les élèves et le groupe.
➢ Des modèles de carnets de bord sont proposés sur internet. ***Je vous propose de les consulter en tapant « modèle de carnet de bord tpe » sur un moteur de recherche.***

Le carnet de bord est la mémoire de l'itinéraire suivi par l'élève (ou le groupe). Il doit être manuscrit et être rempli régulièrement à chaque séance (se réserver pour cela 10 minutes en fin de séance de TPE).

- Description du travail à chaque séance : recherches, enquêtes, entretiens, expériences,...
- Outils documentaires utilisés : mots-clés, descripteurs et équations de recherche, références des documents consultés, des personnes rencontrées,...
- Traitement des informations : sélection, analyse…
- Difficultés rencontrées, réflexions, observations…
- Travail prévisionnel pour la séance suivante…
- Documents trouvés à chaque séance avec sources et commentaires…
- Glossaire du TPE (termes difficiles et sigles).
- Bibliographie finale

3.- DÉFINIR UNE PROBLÉMATIQUE

Une problématique n'est pas une simple question où la réponse serait évidente, ou encore une question à laquelle on ne peut pas vraiment répondre.
Pour élaborer une problématique, il faut questionner le sujet. La difficulté réside dans la nécessité de prendre en compte les disciplines associées.
La question permet de formuler des hypothèses et c'est le travail de recherche qui permettra d'apporter une réponse argumentée et vérifiée.

1. THEME DE LA RECHERCHE

Définition : le sujet sur lequel portera la recher*che*
➢ *Question* : Sur quoi porte la recherche ?
(*Exemple* : L'évolution de la société par les femmes)

2. PROBLEME DE RECHERCHE

Définition : énoncer une situation qui intrigue
➢ *Question* : qu'est-ce que je cherche à mieux expliquer ou à mieux comprendre ?
(*Exemple* : Je veux savoir s'il y a un lien entre l'évolution de la femme et l'évolution de la société)

3. QUESTION DE RECHERCHE

Définition : Le problème de recherche est posé sous forme de question
➢ *Question* : à quelle question est-ce que je veux répondre ?
(*Exemple* : Est-il possible (ou exact) que plus la femme travaille et plus la société évolue?)

4. HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

Définition : un énoncé qui "prédit" le résultat
➢ *Question* : Quels sont les résultats que je prévois d'obtenir ?
(*Exemple* : Les sociétés où les femmes travaillent le plus sont les sociétés les plus évoluées)

5. MOTS-CLÉS

Noter les mots-clés qui se rattachent à ce sujet
(*Exemple* : Travail des femmes, société, évolution de la société, …)

Ajouter les nouveaux mots-clés identifiés au cours de la recherche :

6. NATURE DE LA PRODUCTION FINALE

4.- UTILISATION D'IMAGES ET /OU DE VIDEOS

Qu'est-ce qu'une image libre de droit?

Le droit de l'image

Une « image libre de droit » n'existe pas. Il n'existe que des images pour lesquelles les droits de reproduction et de présentation ont été libérés. Toute œuvre, quelle qu'elle soit, a une licence ou un droit ; le droit moral du droit d'auteur existe toujours, il est inaliénable et incessible.
N'oubliez pas de citer vos sources (et le nom de l'auteur si vous le connaissez)

Banques d'images et/ou vidéos libres de droit

L'utilisation de ces ressources permet de respecter la législation. Il faut souligner qu'il est également possible, dans le cadre des accords passés avec le CFC, de scanner une image issue d'un document papier acquis par l'établissement, **dès lors que cette scannérisation a pour seul but l'impression sur un support papier.**

Voici une liste (non exhaustive) **de bases de données de banques d'images dont l'utilisation est autorisée dans le cadre scolaire :**

★ E-prof docs.- Banque d'images [En ligne]. CRDP d'Aix-Marseille.
http://eprofsdocs.crdp-aix-marseille.fr/-Banques-d-images-.html .

★ Educnet.- Banques d'images [En ligne]. Ministère de l'Education nationale.
http://www.educnet.education.fr/cdi/res/banques_dimages_lib.

★ Nobis, Pierre, Chasme, Ghislain.- Trouver des images [En ligne] Documentation Rouen.
http://documentaliste.ac-rouen.fr/spip/article.php3?id_article=73#eedd.

★ BIPS, Banque d'images pédagogiques et de scénarios.
http://www.bips-edu.fr/main.php

★ L'histoire en images [En ligne] http://www.histoire-image.org

★ Culture.fr [En ligne] Ministère de la Culture et de la communication
http://collections.culture.fr/

5.- PRÉSENTER UNE BIBLIOGRAPHIE/SITOGRAPHIE

Dans une production finale, les références bibliographiques permettent à l'auteur de préciser les différentes sources qu'il a retenues, et consultées, tandis que l'ensemble de la production atteste de la manière dont il a traité ces sources et fait part de l'analyse qu'il en a faites. Citer ses sources, c'est donner un message au lecteur sur la démarche entreprise.

Ouvrage

Auteur Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Editeur, année. Pagination. (Collection).
Exemple : **Arnould, Paul.** *Atlas des développements durables : un monde inégalitaire, des expériences novatrices, des outils pour l'avenir*. Edition Autrement, 2008, 150 p. (Atlas-monde)

Chapitre d'un ouvrage

Auteur Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Editeur, année. Titre du chapitre, pagination.
Exemple : **Llory Michel**. *L'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Islands*. L'Harmattan, 1999.
Seconde partie, conséquences sur l'environnement, p. 99-125.

Article de périodique

Auteur Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique,* année, volume, numéro, pagination.
Exemple : **Dupont, Gaëlle**. Abu Dhabi lance un projet de ville écologique modèle en plein désert. *Le Monde*, 22 janvier2008, n°*19594*, p.7

Article d'encyclopédie

Auteur Prénom (si l'article possède un auteur). Titre de l'article. In *Nom de l'encyclopédie*, Titre du volume, numéro, pages.
Exemple : **Poggi André**. Avalanche. In *Encyclopaedia universalis*, Corpus 3, p. 1212-1214.

Site Web

Nom du site. [Support]. Editeur, date d'édition ou de mise à jour [date de consultation]. Adresse URL de la ressource (jour, mois, année de la consultation).
Exemple : *Educasource*. [En ligne]. MENRT, 1998 [consulté le 13 mars 2001]. Disponible sur : http://www.educasource.education.fr

Contribution sur un site web

Auteur. *Titre de la ressource* [support] In Titre du site ou du document contenant la ressource Adresse URL de la ressource (jour, mois, année de la consultation).
Exemple : **Prugh, Thomas, Assadourian, Erik** [En ligne] *Durabilité : mais de quoi parle-t-on au juste?*
Site de L'Etat de la planète magazine 03/2005*, env. 20p .[*pages consultées le 15 septembre 2009]. http://www.delaplanete.org/Durabilite-mais-de-quoi-parle-t-on.html

Cédérom, DVD-Rom

Auteur Prénom. *Titre*. [Support]. Editeur/producteur, date de publication. Description technique.
Exemple : **Doison, C., Guitard B.** *Arts appliqués et cultures artistiques : guide de l'enseignant.- 2nde Bac pro - CD Rom d'accompagnement*. [Document électronique]. Casteilla-[éducalivre], 2009. 1 disque optique numérique (CD-ROM) : coul., son + 1 livret (24 p.).

Vidéogramme

Auteur Prénom. *Titre*. Editeur/producteur, date de publication. Description technique. (Collection).
Exemple : **Derouet Thierry**. *Tchernobyl, dix ans après*. CNDP, 1996. 1 vidéocassette VHS, 54 min., coul., SECAM, sonore + 1 livret (24 p.). (Images à lire).
MP Fèvre - Lycée du Val d'Argens - TPE 2010/2011

6.- FICHE DE SYNTHESE

Ce document est une aide au plan de votre fiche de synthèse, en aucun cas une grille de rédaction à suivre "in extenso" .

Nom
Prénom
Classe

Introduction:

- Présentation du plan de la synthèse.

1- Présentation du groupe

- Nom, prénom et classe de chaque élève du groupe.

2- Présentation de la problématique

- Quelle motivation ou intérêt pour le thème ?
- Présentation de la phase de concertation.
- Que s'agit-il de montrer ou démontrer ?
- Plan de la production concrète.
- Quel rapport avec le thème général ?

3- Résumé de la démarche du groupe

- Justifier ses choix de méthodes de travail : recherche documentaire, interview, enquête, expériences scientifique…
- Quel calendrier ou quel ordre de mise en œuvre?
- Quelle organisation du groupe : répartition des tâches
- Choix du support? (diaporama, film vidéo, dossier, blog ou site internet, maquette...)
- Quelles difficultés rencontrées ?

4- Son rôle dans cette démarche

- Les réponses ou les raisonnements découverts.
- Questions induites par le travail.

5- Bilan personnel

- Apprentissages, compétences, ou capacités pour pouvoir réaliser ce type de travail autonomie, gestion du temps, créativité, prise d'initiative, travail en équipe, capacité de Synthèse.

6- Bilan collectif

Attention ! La syntaxe et les fautes d'orthographe sont à surveiller car la qualité rédactionnelle est prise en compte dans l'évaluation.

7.- FICHE AUTO ÉVALUATIVE

Choix du sujet	OUI	NON
Le sujet est directement lié aux thèmes nationaux		
Il s'articule à deux disciplines		
Il a été précisé après entretien avec un des professeurs des TPE		
La démarche		
Une démarche de recherche a été déterminée		
Les documents utiles ont été triés		
Les informations importantes ont été identifiées, reformulées, et mises en relation		
Le travail et les productions ont été soumises à l'avis des professeurs après avoir été réparties dans le groupe		
La forme de la production a été choisie et la réalisation répartie au sein du groupe		
Le carnet de bord		
Le carnet de bord a été rempli régulièrement et chronologiquement		
Il a été organisé en rubriques (bilan de la semaine, références documentaires, à faire, entretien avec les professeurs, expériences, RV ...)		
La préparation de l'évaluation orale		
La note de synthèse a été réalisée		
La présentation orale est prévue : répartition des tâches		
Un entraînement a été organisé dans le groupe		

Nom : ……..

Prénom : ……

Classe : ……

8.- SOUTENANCE ORALE

Seront évaluées la capacité à défendre un travail et à répondre à des questions oralement.
5mn de présentation des TPE par élève + 5 mn d'entretien par élève soit 10 mn par élève

➢ Le temps de parole doit être équilibré : repartir le volume et le temps de parole de chacun dans le groupe. S'entraîner préalablement avec un chronomètre.
➢ Faire face au jury.
➢ Ne pas lire son travail mais faire des fiches avec les idées principales.
➢ Essayer d'avoir une voix claire et de bien articuler.
➢ Faire une présentation dynamique. Donner des rôles à chacun afin de ne pas être statique : écrire au tableau, distribuer des schémas, faire défiler le diaporama, etc. Eviter les mains dans les poches.
➢ Faire preuve d'assurance, de conviction tout en gardant son calme. Attention à ne pas se laisser emporter.

1- Se présenter (l'évaluation étant individuelle, le jury doit connaître les noms de chacun)

2- Introduction

Présenter rapidement :

- Le sujet et la problématique en justifiant son choix.
- La production : raison de son choix, structure, technique de réalisation.
- L'organisation adoptée et la répartition des tâches.
- Les sources et contacts utilisés

Attention ! Toute la démarche a été présentée dans la synthèse, il est donc inutile de le répéter.

3- Développement

- Présenter le plan en s'appuyant sur le sommaire de la production.
- Développer chacune des parties en s'appuyant sur les éléments de la production, sur des transparents, des schémas dessinés au tableau, etc.

4- Conclusion

Résumer en quelques mots la réponse à la problématique.

- Faire un très court bilan du projet.
- Imaginer un prolongement.
- Inviter le jury à poser des questions.

9.- CRITÈRES DE RÉFÉRENCE ET BARÈME

BO n°31 du 1er septembre 2005 et n°41 du 10 novembre 2005

L'épreuve de travaux personnels encadrés se déroule dans l'établissement scolaire du candidat pendant l'année de première. L'évaluation des candidats est assurée par des examinateurs, membres du jury ou des examinateurs adjoints, réunis au sein d'une commission d'évaluation et nommés par le recteur en nombre nécessaire pour faire passer l'épreuve aux élèves de l'établissement.

 1ère composante

- **Démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE**

(Sur 8 points, *faite par les professeurs ayant suivi les TPE en collaboration avec le professeur documentaliste)*

Recherche documentaire
- Recherche de sources d'information et de documents en rapport avec le thème et le sujet.
- Traitement pertinent des informations (sélection et analyse).

Démarche
- Adaptation de la démarche au sujet.
- Tenue d'un carnet de bord.
- Planification du travail.

Contenus disciplinaires
- Appropriation et association de connaissances et de compétences.

Contribution au travail collectif
- Esprit d'initiative et prise de responsabilités.
- Souci d'un travail d'équipe.

 2ème composante

- **Réponse à la problématique**

(Sur 6 points - *Jury n'ayant pas participé aux TPE de l'élève***)**

Production
- Pertinence de la production et de la forme choisie avec le sujet traité.
- Inventivité.
- Soin apporté au travail.
- Production achevée

Note synthétique
- Cohérence de la construction (plan et enchaînements).
- Qualité de l'expression (clarté, richesse du vocabulaire).
- Restitution de l'ensemble de la démarche.

 3ème composante

- **Présentation orale du projet**

(Sur 6 points - *Jury n'ayant pas participé aux TPE de l'élève***)**

Présentation argumentée
- Construction de l'exposé.
- Argumentation et justification des choix.
- Réactivité face aux questions.
- Richesse des connaissances mises en jeu.

Expression orale
- Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire).
- Prise de distance par rapport aux notes écrite.

Précisions

Le carnet de bord n'est pas évalué ni mis à la disposition du jury d'examen : il éclaire l'équipe pédagogique dans le suivi et l'aboutissement du TPE.

La note synthétique est distincte de la production. Elle se présente sous forme de deux pages maximum, retraçant la démarche suivie et le bilan du travail effectué.

La fiche individuelle de notation constitue un document administratif.

La note finale est comprise entre 0 et 20, même si ne sont pris en compte que les points au dessus de la moyenne.

Seuls sont pris en compte, pour le calcul de la note comptant pour l'obtention du baccalauréat, les points supérieurs à la moyenne de dix sur vingt affectés du coefficient 2.

Mes remerciements à MP Fèvre - Lycée du Val d'Argens
pour m'avoir permis d'utiliser ces documents.